

# Coup d'œil parlementaire – Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles

Xavier Mercier Méthé  
Service de la recherche

43<sup>e</sup> législature | Automne 2023

24 janvier 2024

## Les projets de loi

Au cours de la période de travaux de l'automne 2023, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a étudié le **projet de loi n° 28**, [Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles](#). Cette pièce législative de quatre articles est entrée en vigueur le 9 novembre 2023. Elle touche les modalités entourant la contribution relative à l'accréditation d'une [association](#) ou de sa participation à une [chambre de coordination](#). La *Loi sur les producteurs agricoles* est également modifiée relativement à la détermination des cotisations annuelles pour des associations accréditées.

### Échos médiatiques

- Martin Caron, [Une confiance renouvelée](#), Union des producteurs agricoles, 2 février 2023. Communiqué de presse.

## Les autres mandats

Le [9 novembre 2023](#), l'Assemblée a adopté une motion pour confier à la CAPERN le mandat de procéder à l'audition d'Hydro-Québec dans le cadre de l'étude de son plan stratégique 2022-2026 et de son plan d'action 2035 intitulé *Vers un Québec décarboné et prospère*. La motion précisait les cinq thèmes abordés soit :

- Améliorer la qualité du service;
- Aider la clientèle à faire une meilleure consommation d'énergie;
- Augmenter la production d'électricité;
- Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones;
- Devenir une organisation agile, innovante et transparente.

[Le mandat, réalisé le 30 novembre](#), a été l'occasion pour les parlementaires de questionner le PDG d'Hydro-Québec, Michael Sabia, et les membres de son équipe de direction. Au cours de cette audition, il a notamment été fait mention du Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2022-2023. Le chapitre 5 du rapport porte sur la [maintenance des actifs du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec](#) et des actions de la société d'État en réponse aux constats formulés. La question de l'énergie a aussi été au cœur d'une interpellation du député de Jacques-Cartier au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie [le 24 novembre 2023](#).

### Échos médiatiques

- Tommy Chouinard, « [Des hausses plafonnées à 3 % jusqu'en 2035, prévoit Sabia](#) », *La Presse*, 30 novembre 2023.

## Motions présentées à l'Assemblée nationale

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion pour [demander au gouvernement d'exercer un leadership actif afin de promouvoir un calendrier permettant une sortie des énergies fossiles](#). Cette motion s'inscrit dans le contexte de la tenue de la COP 28 de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques où l'enjeu de la [sortie des énergies fossiles constituait un sujet de discussion central](#). Le Québec est aussi membre de la [BOGA](#), qu'il coprésidera, une alliance d'États et de partenaires qui travaillent à l'arrêt de l'exploitation des énergies fossiles.

### Échos médiatiques

- [Éric-Pierre Champagne, « Québec va coprésider une coalition pour la sortie du pétrole et du gaz », La Presse, 5 décembre 2023.](#)





























## Des pétitions présentées à l'Assemblée nationale

Lorsqu'une pétition est présentée à l'Assemblée nationale, le gouvernement doit y répondre par écrit dans les 30 jours suivant sa transmission par le secrétaire général de l'Assemblée au leader du gouvernement. Si l'Assemblée ne tient pas séance à l'expiration du délai, la réponse est déposée au plus tard à la troisième séance suivant la reprise des travaux.


Pétition	Date de présentation	Réponse du gouvernement
<a href="#">Imposition des surprofits des grandes entreprises alimentaires</a>	28 novembre 2023	Pas déposée à ce jour
<a href="#">Compensation financière pour la perte d'abris ou de camps due au feu de forêt 281</a>	28 septembre 2023	<a href="#">7 novembre 2023</a>
<a href="#">Révision de la planification des chantiers de coupes forestières dans la zone de villégiature concentrée autour des Lacs du Jésusite, Mékinac et Missionnaire Sud</a>	7 juin 2023	<a href="#">24 octobre 2023</a>

## AVANCEMENT DES PROJETS DE LOI À LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Avant d'être adoptés, puis sanctionnés, la plupart des projets de loi sont étudiés dans l'une des neuf commissions parlementaires sectorielles. Autant l'étape des consultations que l'étude détaillée se déroulent généralement dans l'une de ces commissions. Le tableau suivant présente l'avancement de tous les projets ayant été envoyés à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles depuis le début de la 43<sup>e</sup> législature.

	 Présentation	 Consultations	 Adoption du principe	 Étude détaillée	 Rapport de commission	 Adoption	 Sanction
<b>Projet de loi n° 2.</b> <i>Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité</i>							
<b>Projet de loi n° 13.</b> <i>Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York</i>							
<b>Projet de loi n° 28.</b> <i>Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles</i>							

Légende :  Étape réalisée

 En cours